



CONVERGENCE

Synthèse de l'évaluation d'impact et de l'étude des coûts évités réalisées par les cabinets OPUS 3, (IM)PROVE et ECOTA en 2018

I - L'ORIGINE ET LES ETAPES DE CONVERGENCE

DU CHANTIER EMMAÛS DÉFI AU DISPOSITIF EXPERIMENTAL CONVERGENCE

Créée en 2007 dans la foulée de la crise du Canal Saint-Martin, l'association Emmaüs Défi s'est fixée comme ambition d'expérimenter, de construire et de promouvoir des dispositifs innovants de lutte contre la grande exclusion, en particulier dans une logique de post-urgence, au sein d'un chantier d'insertion.

Après plusieurs années de fonctionnement, **Emmaüs Défi a proposé à ses partenaires d'approfondir ce positionnement original au travers d'un dispositif expérimental** imaginé pour une période initiale de 3 années (2012-2015). Le dispositif Convergence a pour objectif d'adapter et de renforcer l'accompagnement des personnes en situation de grande exclusion. Il vise à coordonner, autour de leurs besoins, les acteurs du logement, de la santé et de l'emploi afin de stabiliser par le travail des personnes issues de la rue ou sans solution de logement durable et à assurer une continuité des parcours par une coordination interne des différents dispositifs mobilisés (emploi, logement, santé) et par une remise au travail.

MISE EN ŒUVRE DU DEPLOIEMENT ET DE LA MUTUALISATION SUR LE TERRITOIRE PARISIEN

Une évaluation externe conduite en 2015 par le cabinet GESTE a notamment souligné les plus-values du dispositif et plaidé pour sa pérennisation et son déploiement à plus grande échelle. Convergence a été prolongé pour une nouvelle période triennale (2016-2018), avec le soutien de la Ville de Paris et de ses partenaires historiques, et le portage politique d'Emmaüs France et de la Fédération des Acteurs de la Solidarité d'Ile-de-France.

Cette nouvelle phase expérimentale a été lancée pour :

- poursuivre l'accompagnement mis en œuvre par Emmaüs Défi ;
- déployer le dispositif sur d'autres chantiers parisiens ciblant le public des « grands exclus » en conservant les principes fondamentaux, en élargissant les réseaux sans augmenter significativement les ressources via la mutualisation des chargés de partenariats ;
- la réalisation d'une évaluation d'impact dans les chantiers d'insertion et d'une étude approfondie sur les coûts publics évités.

Depuis janvier 2018, ce sont **200 salariés en parcours d'insertion** qui bénéficient de cet accompagnement renforcé. Ils sont accompagnés par **4 chantiers d'insertion : Emmaüs Défi, Prélude-Aurore, Bio-nettoyage CASVP, Rejoué**. Le développement, l'animation et la mobilisation du réseau partenarial sont assurés par **4**



chargés de partenariat mutualisés, sur des demandes des chargés d'insertion. Plus de **70 partenaires** (emploi, santé, logement) constituent aujourd'hui le réseau Convergence.

STRATEGIE PAUVRETE : VERS UN ESSAIMAGE NATIONAL DE CONVERGENCE (2019-2022)

Convergence a été retenu par la Stratégie Pauvreté, dans le cadre de la mesure 13 « Un Etat garant du service de l'insertion pour assurer un accompagnement adapté pour tous », en tant que dispositif innovant, dans une perspective d'essaimage nationale.

Outre la poursuite et l'élargissement de Convergence à Paris (passage progressif de 200 salariés accompagnés actuellement à 300), le dispositif sera déployé sur un premier territoire en 2019. 2 territoires seront ensuite ouverts en 2020 et 3 autres en 2021. **En 2022, Convergence sera ainsi effectivement déployé sur 7 territoires**, permettant à 1350 salariés d'être accompagnés.

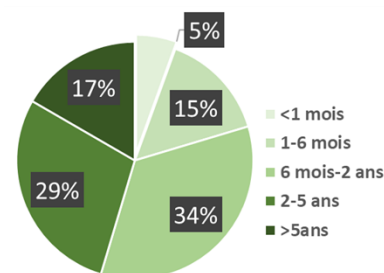
II – LES PUBLICS CONCERNES PAR CONVERGENCE

DES PERSONNES ACCOMPAGNEES PARTICULIEREMENT ELOIGNEES DE L'EMPLOI

Le public est caractérisé par la **proportion très significative des parcours de rue** (75% > 6 mois, dont 50% > 2 ans chez Emmaüs Défi et Prélude-Aurore) et un **cumul important de freins lourds (en moyenne 5 ; 7 pour 1/3 des salariés)** :

- problèmes de logement, de santé, d'accès aux droits et absence de projet professionnel cohérent et crédible ;
- inactivité prolongée, manque de compétence et de qualification, dont la maîtrise de la langue française ;
- autres problématiques (comportement, justice, isolement familial, ...).

Durée des parcours de rue



A la différence d'autres chantiers d'insertion en France, **le public accueilli dans le cadre de Convergence est majoritairement étranger**, ressortissants hors UE (48% contre 6% en moyenne nationale) ou UE (29%).

UN MODE DE RECRUTEMENT SPECIFIQUE POUR UN PUBLIC PARTICULIER

Convergence s'appuie sur le chantier d'insertion en tant que lieu de remobilisation au service des plus éloignés de l'emploi. Le dispositif repose sur **un recrutement résolument ouvert**, sous réserve que les personnes concernées expriment l'envie de travailler et soient physiquement en capacité de le faire. La **prescription est majoritairement assurée par les acteurs « sociaux »**, notamment du logement d'urgence et de la veille sociale, plutôt que par les seuls acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les autres salariés sont



issus du Dispositif Premières Heures, qui propose un parcours progressif d'accès aux chantiers d'insertion pour les personnes à la rue, sans abri.

III- UN IMPACT POSITIF SUR LES PARCOURS

L'évaluation d'impact, basée sur l'année 2017 et 212 salariés accompagnés par Emmaüs Défi et Prélude-Aurore, a été réalisée par les cabinets (IM)PROVE et OPUS 3.

UNE DUREE MOYENNE DE PARCOURS STABILISEE AUTOUR DE 2 ANNEES

La **durée moyenne des parcours est inférieure à 2 ans** (652 jours). Seuls 11% des personnes accompagnées restent plus de 3 ans.

DES PARCOURS AVEC DES EFFETS POSITIFS SIGNIFICATIFS POUR LES BENEFICIAIRES

L'évaluation d'impact a permis de démontrer un impact significativement positif en matière de :

- emploi : **augmentation des taux de sorties dynamiques**
 - 47% en 2017 vs 14% à Emmaüs Défi en 2012
 - 13% en emploi durable (CDI)
 - Situations stables 6 mois après la sortie
- logement : **accès au logement pérenne pour 50% des salariés sortis**
 - 31% accèdent au logement durable (logement autonome, logement de transition)
 - Situations stables 6 mois après la sortie
- santé : **meilleure prise en charge santé pour 3 bénéficiaires sur 4**
- accès aux droits : **mobilisation des droits pour 75% des salariés**

LA CONTRIBUTION DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CONVERGENCE A CES RESULTATS :

- **la durée des parcours est aujourd'hui bien calibrée** - et stabilisée - pour contribuer à la fois à résoudre les difficultés des bénéficiaires ET les préparer à la sortie ;
- **l'allongement possible des parcours au-delà de 2 ans constitue une sécurité** pour les personnes et un outil précieux de mobilisation pour les accompagnateurs mais pas une nécessité pour tous ;
- **les moyens consacrés aux partenariats et à la coordination sont déterminants** compte tenu de la complexité des situations rencontrées par les personnes accueillies ;
- **les moyens d'accompagnement renforcés sont également clefs**, notamment pour aller au-delà de la simple orientation et réellement accompagner et faire avec.
- **l'accompagnement post-sortie joue avant tout un rôle de « réassurance » collective**, permettant de valider dans le temps la solidité des réponses apportées aux personnes bénéficiaires pendant leur parcours.



IV- LES COUTS PUBLICS ET SOCIAUX EVITES PAR LA MISE EN ŒUVRE DE CONVERGENCE

L'étude des coûts évités, menée pendant un an par Philippe Lerouillois (cabinet ECOTA) et une post-doctorante, a consisté en une évaluation de l'ensemble des coûts publics liés à la grande exclusion (emploi, santé, logement), comparée aux gains générés par un accompagnement plus efficace. Elle s'est appuyée sur les caractéristiques individuelles des 212 salariés en insertion accompagnés en 2017 par Emmaüs Défi et Aurore.

UNE EVALUATION DES COUTS ET DES BENEFICES PUBLICS ET SOCIAUX AU NIVEAU INDIVIDUEL

L'analyse a porté sur quatre types de coûts et bénéfices pour les individus :

- l'évolution des **coûts directs liés aux dépenses publiques de l'Etat, de Pôle Emploi, des collectivités locales et des organismes de Sécurité Sociale** (indemnisations, minimas sociaux, coûts d'accompagnement, coûts de l'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale, coûts CMU-C, coût des maraudes, ...) ;
- les **gains monétaires associés aux réductions de défaut de recettes publiques** qui recouvrent l'ensemble des manques à gagner en cotisations sociales et en TVA liés à la privation d'emploi ;
- la variation de stock de **capital humain** liée aux dépenses d'investissement pour la santé ;
- les **gains de bien-être** liés aux gains de pouvoir d'achat.

Sur les seuls **volets emploi et logement**, le dispositif Convergence génère un surcoût de 9 796 € pendant la période d'accompagnement (contre 2 589€ en chantier classique), car il s'exerce sur une plus longue durée d'accompagnement et mobilise des moyens plus importants.

L'étude a en outre permis de mettre en évidence 4 principaux impacts de Convergence à mettre en perspective de ces résultats :

- il permet d'**augmenter le nombre des sorties emploi de manière significative**, ce qui génère un accroissement des économies réalisées sur les budgets publics en sortie de dispositif;
- il produit une **réduction de la précarité logement** plus importante, ce qui induit également une réduction des dépenses publiques consacrées à cette problématique ;
- au-delà des seuls volets emploi et logement :
 - il génère un relèvement modéré de la consommation en santé publique, ce qui peut être considéré comme un **gain d'investissement en capital humain** ;
 - il permet un **surcroît de bien-être résultant de l'augmentation de pouvoir d'achat**, conséquence de la durée d'accompagnement accrue et de l'augmentation du nombre de sorties vers l'emploi.

Détails des évaluations sur demande à sroche@cvgce.org - 06 07 60 24 36
